

Évaluation périodique du programme de baccalauréat en design graphique

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conseil universitaire du 26 septembre 2023

SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Le programme de baccalauréat en design graphique (B. Des.) est rattaché à la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD). L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité de l'École de design.

Le programme forme des créatrices et des créateurs dans le domaine de la communication visuelle et met l'accent sur la conception et la création. Il vise à comprendre les processus de la communication ainsi que la conception et la création de messages visuels efficaces par l'élaboration, la réalisation et la gestion de projets de design graphique et de communication visuelle.

Le baccalauréat en design graphique compte 96 crédits. À la session d'automne 2021, 309 personnes étaient inscrites au baccalauréat en design graphique. Le programme fait ici l'objet d'une troisième évaluation périodique. La dernière évaluation périodique du programme remonte à 2010 (CU-2010-131).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Bureau de la qualité des programmes (BQP) a réalisé, durant l'hiver 2021, trois consultations auprès des personnes concernées par le programme. La direction du programme a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en octobre 2021. Ce dossier a été transmis à deux spécialistes provenant de l'Université du Québec à Montréal et de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs. Étant donné les consignes sanitaires en vigueur pendant la pandémie de COVID-19, les spécialistes ont participé à une visite virtuelle de l'Université Laval en novembre 2021 afin de rencontrer diverses personnes intervenant dans le programme et de rédiger leur rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur le programme, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval¹.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que le baccalauréat en design graphique est pertinent et de qualité. Le CIEP a identifié les principales forces de ce programme qui se distingue par son accessibilité et son approche innovante dans l'ensemble du réseau universitaire québécois et qui offre un bel équilibre entre la théorie et la pratique, des perspectives d'avenir et une diversité de cours aux étudiantes et aux étudiants. Le programme bénéficie également de la disponibilité et de la compétence du corps professoral et enseignant qui travaille à l'évolution constante du programme et du soutien exceptionnel offert par des techniciennes et techniciens spécialisés.

Le CIEP a également formulé des recommandations dans le but de s'assurer que le programme satisfait pleinement aux normes d'évaluation et fait des suggestions pour l'améliorer. Les principales recommandations portent sur la concertation du corps enseignant afin d'offrir une structure du programme conciliant les différentes approches du design graphique et couvrant les secteurs émergents, sur les ressources enseignantes ainsi que sur les espaces dédiés aux étudiantes et étudiants et les mesures d'appui à la réussite qui leur sont offertes.

Conformément à la Politique, le doyen de la Faculté devra proposer, dans un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions.

1. Source : [https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique d evaluation periodique des programmes de formation de l Université Laval.pdf](https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique%20d%20evaluation%20periodique%20des%20programmes%20de%20formation%20de%20l%20Universite%20Laval.pdf).

PRINCIPALES FORCES

- La compétence et la diversité des expertises du corps professoral et enseignant.
- La disponibilité et l'accessibilité de l'équipe enseignante.
- Le soutien exceptionnel offert par des techniciennes et techniciens spécialisés.
- Les perspectives d'avenir des étudiantes et étudiants.
- L'équilibre entre la théorie et la pratique assuré notamment par les quatre ateliers en design obligatoires.
- La vitalité et le souci d'évolution constante du programme.
- L'accessibilité et l'approche innovante du programme qui le distinguent dans le réseau universitaire québécois.
- La diversité des cours.
- L'attractivité du programme.
- L'emplacement de l'École de design au centre-ville de Québec, au cœur du milieu de création, art et design.

RECOMMANDATIONS²

- R1** Que l'on s'assure de couvrir les secteurs émergents du design graphique contemporain.
- R2** Que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants quant aux perspectives d'avenir (études supérieures et emplois).
- R3** Que l'on revoie les passerelles existantes pour favoriser la reconnaissance des acquis, que l'on respecte les balises établies dans les ententes de passerelles et que l'on s'assure de faire des mises à niveau efficaces compte tenu de la diversité de provenance des étudiantes et des étudiants.
- R4** Que l'on poursuive la réflexion sur la structure du programme, incluant les concentrations, en fonction du profil de sortie des diplômées et diplômés et que l'on s'assure que l'offre de cours à option permet le bon cheminement des étudiantes et étudiants et facilite leur choix de cours.
- R5** Que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants à propos des stages et que l'on offre un meilleur soutien à celles et ceux souhaitant en réaliser un.
- R6** Que l'on s'assure que tous les étudiants et les étudiantes sont adéquatement initiés aux enjeux reliés au développement durable, aux dimensions éthiques et déontologiques et aux questions interculturelles et internationales.
- R7** Que l'on révise les méthodes d'évaluation des projets réalisés dans le cadre des cours et des ateliers.
- R8** Que l'on fasse mieux connaître aux étudiantes et aux étudiants le profil international et les ressources favorisant leur réussite et leur persévérance, notamment le Centre d'aide aux étudiants.
- R9** Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants reçoivent l'aide appropriée pour choisir leurs cours.
- R10** Que l'on assure un juste équilibre entre le nombre de membres du corps professoral et de chargées et chargés de cours et d'enseignement pour favoriser le développement et la pérennité du programme.
- R11** Que les enseignantes et les enseignants se concertent pour s'assurer d'une vision partagée du programme.
- R12** Que l'on offre des espaces et des locaux dédiés, adéquats et en nombre suffisant aux étudiantes et aux étudiants du programme.

2. Les recommandations sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte et non selon leur importance.

SUGGESTIONS

- S1** Que l'on évalue la possibilité d'établir de nouvelles ententes de passerelles.
- S2** Que l'on examine la possibilité d'offrir un cheminement à temps partiel pour favoriser la conciliation études, travail et vie personnelle.
- S3** Que l'on évalue la possibilité de créer des programmes courts de premier et de deuxième cycles pour bonifier l'offre de formation en design graphique.
- S4** Que l'on s'assure que la charge de travail, particulièrement dans les ateliers, est adéquate.
- S5** Que l'on offre un accueil adéquat aux étudiantes et aux étudiants et que l'on mette en place des initiatives pour favoriser un bon climat d'études.



Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Évaluation périodique des programmes

Baccalauréat en design graphique

PLAN D'ACTION DU DOYEN

soumis à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

12 septembre 2023

INTRODUCTION

Conformément à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen rédige un plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

MISE EN CONTEXTE

Le programme de baccalauréat en design graphique est rattaché à la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD) et les activités d'enseignement sont sous la responsabilité de l'École de design. Il s'agit de la troisième évaluation, la dernière remontant à 2010 (CU-2010-131), après une première évaluation en 1996 (CU-96-242).

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE, DU PROGRAMME ET DES PERSPECTIVES D'AVENIR

Le baccalauréat en design graphique (BDG) forme des designers professionnels spécialisés dans la conception et l'évaluation de produits de communication graphique imprimés et numériques de toute nature, notamment dans les domaines de l'expérience utilisateurs, de la visualisation d'information, de l'édition et de l'image de marque (*branding*). L'étudiante ou l'étudiant au baccalauréat en design graphique est formé pour concevoir des produits de communication visuelle clairs, efficaces et innovants, en réponse aux besoins exprimés par une entreprise ou un organisme donné et répondant également aux besoins des publics pour qui ces produits sont conçus. L'étudiant développera notamment une expertise en design d'interface et d'expérience, en image de marque, en design d'information et en design d'édition. Les finissantes et les finissants sont recrutés par des entreprises de design, de publicité ou de Web, autant dans les secteurs publics que privés. Elles et ils occupent des postes en design graphique, direction artistique, design Web ou encore charge de projets. Plusieurs travaillent comme designers autonomes et offrent leurs services à une clientèle variée.

Par sa formule pédagogique, le programme accorde une très grande place à l'apprentissage par la pratique appliquée, appuyée par de bonnes connaissances théoriques. La présence de quatre ateliers dans le cheminement, qui s'inspirent des environnements professionnels, favorise une meilleure intégration au marché du travail.

Le baccalauréat en design graphique est administré dans une optique d'amélioration continue et son comité de programme assure une veille constante de l'état d'avancement de la discipline. C'est ainsi que le programme s'est enrichi il y a une vingtaine d'années de nombreux nouveaux cours dans les secteurs de la stratégie et de l'image de marque, un secteur encore d'actualité et pour lequel un professeur a été récemment embauché. Une dizaine d'années plus tard, les secteurs du design d'information et de la visualisation d'information, d'une part, et de l'expérience utilisateur et du design d'interaction, d'autre part, ont à leur tour été investis – ces derniers, particulièrement importants, étant encore en émergence. Plus récemment, le comité de programme de la *Maîtrise en design – design d'interaction* (MDI) a choisi d'intégrer le secteur du design de service avec un tel succès que ce dernier sera également intégré au baccalauréat en design graphique lors de sa prochaine reconfiguration, tout comme le secteur de l'illustration scientifique qui revêt une pertinence telle qu'un programme de DESS en illustration scientifique sera offert à compter de l'automne 2024. Ces avancées ont été soutenues par des embauches

stratégiques de ressources aux compétences avérées en ces matières et capables de porter le développement de ces secteurs au sein du programme.

Selon les prévisions du gouvernement du Canada¹, il y aura une pénurie de designers graphiques, d'illustratrices et d'illustrateurs au Canada au cours des dix prochaines années. Lors de la dernière décennie, les nouvelles technologies en informatique et en télécommunications auront permis de grandement améliorer la qualité graphique des produits imprimés, ce qui a stimulé la demande de main-d'œuvre possédant ces expertises. Ainsi, au cours de la période de projection, on s'attendrait à ce que cette tendance se poursuive, particulièrement du côté numérique. Les départs à la retraite devraient représenter un autre 40 % des ouvertures d'emploi, même si le taux de retraite sera inférieur à la moyenne de l'ensemble des professions. Par ailleurs, il est important de souligner que ce programme est admissible au programme de Bourses Perspective Québec qui cible les programmes où la main-d'œuvre est en forte demande.

Ces perspectives d'emploi sont très encourageantes, mais elles cachent une réalité avec laquelle il peut être difficile de composer, à savoir l'apparition constante et en grand nombre de secteurs émergents en design graphique – à preuve la première recommandation du CIEP. Bien que le baccalauréat en design graphique se soit très bien adapté à l'évolution rapide de la discipline au fil des ans, sa forme actuelle le limite quand vient le temps d'accueillir les secteurs émergents jugés pertinents pour former la relève de demain. Ce plan d'action fait état des mesures qui seront prises pour relever ce défi afin qu'il réponde adéquatement aux autres recommandations du CIEP au regard de l'évolution du baccalauréat en design graphique.

¹ <https://www.sdp.ulaval.ca/analyses-marche-emploi/faaad/design-graphique>

ACTIONS PROPOSÉES POUR RÉPONDRE AUX RECOMMANDATIONS

R1- *Que l'on s'assure de couvrir les secteurs émergents du design graphique contemporain.*

A-1.1 Confirmer la pertinence des secteurs émergents identifiés dans le rapport d'autoévaluation (octobre 2021) et les classer en ordre de priorité.

En collaboration avec le corps enseignant, la direction de programme verra à prioriser les secteurs émergents en fonction 1) de leur potentiel de développement à long terme et aux cycles supérieurs, 2) de leur complémentarité avec les secteurs déjà couverts et 3) des ressources et expertises déjà en poste à l'École de design ou susceptible d'être recrutées.

Résultats escomptés :

Cette réflexion permettra d'alimenter celle concernant la structure du programme (R4).

R2- *Que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants quant aux perspectives d'avenir (études supérieures et emplois).*

A-2.1 Actualiser les informations concernant les perspectives d'avenir.

Les informations concernant la *Maîtrise en design – design d'interaction* et la *Maîtrise en design – avec mémoire* seront actualisées en portant une attention particulière à celles répondant le plus directement aux préoccupations des étudiantes et des étudiants, par exemple les statistiques d'entrée selon la formation initiale ou encore les taux de placement. L'état du marché de l'emploi aux niveaux local, national et international sera revisité dans le même esprit. Cette actualisation se fera en collaboration avec le Bureau de planification et d'études institutionnelles (BPEI) et le Service du développement professionnel (SDP) de l'Université Laval.

Résultats escomptés :

La direction de programme disposera d'informations à jour et utiles en regard des préoccupations exprimées.

A-2.2 Réaliser un plan de communication à l'intention des étudiantes et des étudiants

Ce plan aura pour objectif de diffuser les possibilités d'avenir au sein des communautés étudiantes actuelle et potentielle. Il portera essentiellement sur les stratégies communicationnelles à mettre en place et sur les contenus à diffuser. Des interventions en classe, l'adaptation du site Web du programme ainsi que du site présenté sur monPortail (autant le texte officiel que sa version promotionnelle) joueront un rôle central dans cette diffusion. La Faculté s'assurera du soutien nécessaire à la production et à la diffusion des informations concernant les perspectives d'avenir.

Résultats escomptés :

Les étudiantes et les étudiants, parce qu'adéquatement informés, seront en mesure de faire des choix éclairés quant à leur avenir aux études supérieures ou sur le marché du travail.

A-2.3 Effectuer une mise à jour annuelle des contenus diffusés

La Faculté s'assurera du soutien nécessaire à la mise à jour des contenus à diffuser.

Résultats escomptés :

Les étudiantes et les étudiants, parce qu'adéquatement informés, seront en mesure de faire des choix éclairés quant à leur avenir aux études supérieures ou sur le marché du travail.

R3- Que l'on revioie les passerelles existantes pour favoriser la reconnaissance des acquis, que l'on respecte les balises établies dans les ententes de passerelles et que l'on s'assure de faire des mises à niveau efficaces compte tenu de la diversité de provenance des étudiantes et des étudiants.

Il est à noter que le programme actuel compte six crédits de formation dédiés à l'apprentissage de logiciels spécialisés. Puisque les titulaires de diplômes de niveau universitaire en design graphique doivent posséder un niveau de connaissance technique similaire à celui de leurs collègues diplômés des techniques en graphisme, l'enseignement des logiciels spécialisés en première année du programme reste nécessaire. Les ententes actuelles de passerelle avec les différents programmes en graphisme pourront encore inclure les cours dédiés à la formation de ces logiciels. Cependant, les moyens de diffusion émergents demandent de revoir les technologies et les logiciels qui sont abordés dans le programme actuel. De plus, la création éventuelle de concentrations ou d'une spécialisation (« majeure ») demandera également de revoir les connaissances techniques indispensables à la réussite de celles et ceux qui opteront pour une spécialisation. Pour cette raison, de nouvelles ententes de passerelles pourraient voir le jour. Dès que la nouvelle structure du programme sera connue (voir R4), quatre actions seront menées par la direction de programme avec l'aide du personnel de la gestion des études et de la faculté.

A-3.1 Faire l'examen des six ententes passerelles existantes et assurer qu'elles sont en phase avec la nouvelle structure du programme.

Résultats escomptés :

Le meilleur arrimage entre les passerelles et le programme assurera le respect des balises établies.

A-3.2 Étudier la faisabilité logistique, administrative et budgétaire afin de mettre en place un test d'aptitudes techniques.

Un certain niveau de maîtrise des principaux logiciels utilisés en design graphique est requis pour les différents travaux et exercices, et ce, dès les toutes premières semaines du programme.

Résultats escomptés :

Les personnes nouvellement admises et dont le niveau de maîtrise est insuffisant pourraient être rapidement repérées et invitées à parfaire leur connaissance des logiciels par divers moyens.

A-3.3 Étudier la possibilité logistique, administrative et budgétaire d'une école de fin d'été.

Les personnes ayant moins bien performé au test d'aptitudes techniques seraient encouragées à s'inscrire aux activités de l'école de fin d'été. Ces activités de mise à niveau seraient proposées tout juste avant la rentrée d'automne et en présentiel; leur déroulement serait intensif, soit sur deux semaines en août. Les personnes qui en auraient besoin mais ne pourraient s'y inscrire seraient dirigées vers des outils d'apprentissage autonomes (des tutoriels par exemple). Dans tous les cas, elles pourraient profiter du programme de tutorat par les pairs une fois la session débutée (voir action A-3.4).

Résultats escomptés :

Ces activités permettraient aux personnes dont le niveau de maîtrise des logiciels est insuffisant d'atteindre plus rapidement un "minimum fonctionnel" sur lequel construire leur confiance et développer l'ensemble des compétences requises.

A-3.4 Renforcer le programme de tutorat par les pairs établi à l'automne 2022 en créant un lieu de rencontre fixe et disponible à l'année.

De l'avis des experts et membres du corps enseignant, un lieu de rencontre fixe et disponible à l'année est une condition essentielle de réussite de ce genre de programme d'aide. La Faculté aidera la direction de programme à trouver un lieu pratique pour mener à bien ce projet sans pour autant empiéter sur d'autres ressources du baccalauréat en design graphique (voir R12).

Résultats escomptés :

En plus de ses impacts sur celles et ceux ayant besoin d'un coup de pouce pour mieux progresser, cette action favorisera grandement la cohésion au sein des cohortes.

R4- Que l'on poursuive la réflexion sur la structure du programme, incluant les concentrations, en fonction du profil de sortie des diplômées et diplômés et que l'on s'assure que l'offre de cours à option permet le bon cheminement des étudiantes et étudiants et facilite leur choix de cours.

Cette réflexion est menée par la direction de programme en étroite collaboration avec le comité de programme et la direction facultaire, ceci en mettant à contribution les membres du personnel enseignant et différents membres du personnel administratif. Elle a été entamée en septembre 2022 et se poursuivra jusqu'au terme de l'automne 2023.

A-4.1 Actualiser le ou les profils de sortie du programme.

Résultats escomptés :

Un ou des profils de sortie en phase avec les avancées récentes et secteurs émergents au sein de la discipline, d'une part, et les enjeux et besoins de la société, d'autre part.

A-4.2 Déterminer la structure du programme à développer.

Dans l'état actuel de la réflexion, 3 principaux scénarios sont examinés par le corps professoral :

- 1) le scénario « couteau suisse », c'est-à-dire un programme ayant pour objectif de former des designers généralistes et menant potentiellement à des programmes courts de premier ou de deuxième cycles (microprogrammes, certificats, DESS, etc.);
- 2) le scénario « spécialisation », c'est-à-dire un programme offrant un tronc commun assorti d'une ou plusieurs concentrations d'entre 9 et 18 crédits chacune dans des secteurs ciblés;
- 3) le scénario « majeure », c'est-à-dire un programme comportant un cheminement régulier axé sur le design graphique fondamental assorti d'une spécialisation axée sur l'expérience utilisateur et le design d'interface (design UX-UI).

Il est à noter que l'actuelle structure a démontré son incapacité à répondre à la demande grandissante de création de cours dans le secteur très demandé du design UX-UI. Dans les faits, l'offre de cours (obligatoires et optionnels) est présentement saturée et engendre un mécontentement chez les étudiantes et les étudiants. Si certains désirent se concentrer sur une formation purement « design graphique » et déplorent l'obligation de réussir les cours spécialisés en « design d'interaction », d'autres, en revanche, désirent davantage de cours en design d'interaction et trouvent l'offre de cours très limitée.

Résultats escomptés :

Un programme structuré de manière à couvrir les bases fondamentales de la discipline tout en permettant de soutenir l'intégration des secteurs émergents.

A-4.3 Soutenir la direction de programme et l'École de design dans l'implantation de la nouvelle structure du programme.

La nouvelle structure et les nouveaux cours nécessiteront des ressources humaines (inscriptions dans Banner, rédaction des devis de cours, rédactions des PECC, etc.) et matérielles (équipements, ajouts aux collections de la Bibliothèque, etc.).

Résultats escomptés :

Une transition harmonieuse vers la nouvelle structure.

R5- *Que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants à propos des stages et que l'on offre un meilleur soutien à celles et ceux souhaitant en réaliser un.*

A-5.1 Proposer des sessions d'informations sur les stages.

La direction de programme et le Service du développement professionnel (SDP) travaillent de concert, depuis l'automne 2022, au développement de sessions d'information animées par la personne responsable des stages au sein du programme. Ces sessions seraient complétées par des visites d'une personne-ressource du SDP à au moins trois moments stratégiques, à savoir la journée d'accueil, quelque temps au cours de la deuxième année et dans un cours consacré à la pratique professionnelle.

Résultats escomptés :

Ces actions permettraient d'améliorer la diffusion des informations relatives aux stages et de répondre aux éventuelles interrogations d'une manière plus directe et dynamique.

A-5.2 Élaborer un projet pilote de bonification de l'offre de stage.

La direction de programme teste au cours de l'année universitaire 2022-2023 un projet pilote intitulé « Bonification de l'offre de stages ». Financé par le fonds d'amélioration à l'enseignement, il vise à identifier des entreprises et organismes (OBNL, centres et chaires de recherche, etc.) proposant des stages et à les regrouper sous un guichet unique.

Résultats escomptés :

En soutenant activement les étudiantes et étudiants dans leur recherche, la direction de programme espère porter à 25 le nombre de stages réalisés chaque été. Il est à noter que ces stages seraient arrimés au cheminement académique de chacune et de chacun.

R6- *Que l'on s'assure que tous les étudiants et les étudiantes sont adéquatement initiés aux enjeux reliés au développement durable, aux dimensions éthiques et déontologiques et aux questions interculturelles et internationales.*

A-6.1 Effectuer l'examen critique des contenus actuels et potentiels relatifs à ces enjeux et bonifier le programme en conséquence.

Pour s'assurer que les étudiantes et étudiants soient adéquatement initiés à ces divers enjeux ainsi qu'à la pensée critique, la direction de programme procédera en quatre temps :

- 1) D'abord, elle fera l'examen des cours obligatoires actuellement offerts au baccalauréat en design graphique pour déterminer ceux qui pourraient ajouter des contenus pertinents pour ces enjeux.

- 2) Ensuite, elle fera un examen de l'offre de cours à l'Université Laval en vue de proposer une liste de cours optionnels (assortie d'une nouvelle règle).
- 3) Puis, elle étudiera la pertinence et le besoin de créer un nouveau cours dédié à ces enjeux à l'intention spécifique des designers graphiques.
- 4) Finalement, elle étudiera l'opportunité de créer un Profil développement durable dans la structure officielle du programme.

Résultats escomptés :

Les étudiantes et les étudiants seront adéquatement initiés aux enjeux précités.

R7- Que l'on révise les méthodes d'évaluation des projets réalisés dans le cadre des cours et des ateliers.

A-7.1 Réserver les ateliers et évaluations devant jurys externes aux deuxième et troisième années du programme.

Les projets des ateliers de première année permettent aux étudiantes et étudiants de développer leurs compétences de base et d'apprendre à utiliser adéquatement les théories et fondements de leur discipline lors des étapes de conception. Partant, les projets présentés, parce qu'encore très basiques, sont difficiles à commenter et évaluer pour des jurés externes – en l'occurrence des designers professionnels habitués à des projets d'une autre envergure. À l'inverse, les bienfaits de la participation de designers professionnels sont indéniables dans les jurys des ateliers avancés de deuxième et troisième années. Cette révision de programme devra en tenir compte.

Résultats escomptés :

Les méthodes d'évaluation des travaux pratiques seront adaptées au niveau des étudiantes et des étudiants (première, deuxième ou troisième année).

A-7.2 Recenser l'ensemble des travaux d'équipe et voir, le cas échéant, à en réduire le nombre ou en assurer une meilleure répartition.

Cette action sera menée en lien avec la suggestion AS-4.4.

Résultats escomptés :

Les apprentissages seront évalués de manière mieux ciblée.

A-7.3 Développer des grilles d'évaluation critériées.

Résultats escomptés :

Les évaluations pourront se faire sur la base de critères connus, explicites et communs.

R8- Que l'on fasse mieux connaître aux étudiantes et aux étudiants le profil international et les ressources favorisant leur réussite et leur persévérance, notamment le Centre d'aide aux étudiants.

A-8.1 Réviser l'offre des ententes du profil international

Résultats escomptés :

La révision permettra de diversifier l'offre de séjours à l'étranger et de positionner ces séjours de manière optimale dans le cheminement type.

A-8.2 Présenter le profil international et le profil entrepreneurial lors des journées d'accueil et lors des visites des cohortes.

Résultats escomptés :

La direction de programme espère susciter l'intérêt envers les profils et ainsi y doubler le nombre d'inscriptions – soit de 2 à 4 au profil entrepreneurial et de 5 à 10 au profil international.

A-8.3 Présenter l'intervenante de proximité du Centre d'aide aux étudiants lors des journées d'accueil et lors des visites des cohortes.

À ces occasions, l'intervenante de proximité présente son rôle de même que les ressources offertes par le Centre d'aide aux étudiants; ces informations seront publiées sur la page Web de l'École de design.

Résultats escomptés :

En étant présentée en tout début de parcours et régulièrement par la suite, l'intervenante de proximité deviendra une figure familière auprès des étudiantes et des étudiants.

A-8.4 Organiser des séances d'informations sur le profil international et le profil entrepreneurial en début de sessions d'hiver.

Résultats escomptés :

En complément des présentations faites en automne, les séances d'information tenues en hiver permettront de nourrir l'intérêt des étudiantes et des étudiants et de répondre à leurs interrogations de manière plus ciblée.

R9- Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants reçoivent l'aide appropriée pour choisir leurs cours.

A-9.1 Profiter des occasions décrites en A-8.2 et A-8.4 pour établir un contact se voulant plus personnel avec la directrice de programme et les gestionnaires d'études et mieux informer quant à leurs rôles auprès de la communauté étudiante.

Les informations relatives au cheminement type sont clairement présentées et largement diffusées; n'empêche, les cas de figure sont nombreux et plusieurs demandent un suivi personnalisé.

Résultats escomptés :

Parce que les étudiantes et les étudiants auront pu établir un contact plus personnel avec la directrice de programme et les gestionnaires d'études, il leur sera plus naturel de leur demander aide et conseils au moment de choisir leurs cours.

A-9.2 Développer de nouvelles stratégies de présentation de l'offre de cours.

Ces stratégies pourront prendre la forme d'une courte vidéo diffusée sur le site Web de l'École de design ou encore de renvois plus systématiques vers les ressources en gestion des études.

Résultats escomptés :

Les informations pertinentes pourront être diffusées à des moments clés et de manière ciblée.

R10- Que l'on assure un juste équilibre entre le nombre de membres du corps professoral et de chargées et chargés de cours et d'enseignement pour favoriser le développement et la pérennité du programme.

A-10.1 Produire et rendre disponible un rapport analysant les effectifs enseignants de chacun des programmes de premier cycle de la Faculté.

Ce rapport analysera notamment :

- 1) les ratios professeures et professeurs / chargées et chargés de cours et d'enseignement;
- 2) les ratios membres du corps enseignant / effectifs étudiant;
- 3) les tailles moyennes des sections de cours et d'ateliers;
- 4) la participation professorale à l'enseignement au premier cycle par rapport à l'enseignement aux cycles supérieurs et aux autres fonctions professorales.

Résultats escomptés :

L'analyse permettra de réfléchir à cet enjeu de manière collégiale et d'appuyer les éventuelles attributions de nouveaux postes de professeurs.

R11- Que les enseignantes et les enseignants se concertent pour s'assurer d'une vision partagée du programme.

Finalement, les enseignantes et les enseignants devront regarder la possibilité de passer d'une approche centrée sur les cours à une approche centrée sur le programme. L'arrivée de concentrations ou d'une « majeure » devra faire partie intégrante des discussions. À cet effet, l'arrimage d'une structure supplémentaire au baccalauréat en design graphique sera un enjeu. Le Service de soutien à l'enseignement (SSE) pourra les soutenir et alimenter leurs discussions lors d'une rencontre pédagogique dès le début de l'année 2024 afin de rendre cette option viable.

A-11.1 Poursuivre les rencontres professorales et assemblées pédagogiques.

Depuis septembre 2022, des rencontres professorales sont tenues sur une base bimensuelle tandis que des assemblées pédagogiques réunissant l'ensemble du corps enseignant et les techniciens en travaux d'enseignement et de recherche sont prévues à une fréquence minimale d'une assemblée par session (septembre, janvier et mai).

Résultats escomptés :

La direction de programme constate d'ores et déjà des rapprochements significatifs entre les différents individus et groupes d'individus et tout indique que la tendance se consolidera au fil des mois à venir.

A-11.2 Développer une vision commune du programme

Dans un premier temps, les membres du corps enseignant présenteront chacun les éléments principaux des cours dont ils ou elles sont responsables (objectifs, contenus, méthodes, travaux, évaluations, etc.). Dans un deuxième temps, la direction de programme invitera les membres du corps professoral à considérer la possibilité de migrer d'une approche centrée sur les cours à une approche centrée sur le programme. L'implantation éventuelle de concentrations ou encore d'une « majeure » sera partie intégrante des discussions. À cette fin, le SSE sera sollicité dès le début de l'année 2024.

Résultats escomptés : Cette action permettra de soutenir l'importante réflexion concernant la révision de la structure du programme (R4).

R12- Que l'on offre des espaces et des locaux dédiés, adéquats et en nombre suffisant aux étudiantes et aux étudiants du programme.

A-12.1 Contribuer de manière soutenue et engagée au projet de la Nouvelle FAAAD.

La Nouvelle FAAAD est un projet piloté par l'Université Laval et consistant à regrouper les quatre écoles de la Faculté dans un seul et même bâtiment conçu à cette fin. Quoiqu'encore au stade de l'étude d'opportunité, ce projet nourrit déjà beaucoup d'espoir au sein de la faculté.

Résultats escomptés :

De nouveaux locaux, conçus dans le cadre de la Nouvelle FAAAD, permettraient de répondre aux besoins matériels spécifiques de l'enseignement du design graphique.

A-12.2 Soutenir la direction de programme dans la réorganisation de certains locaux.

Le local de travail réservé aux étudiantes et étudiants inscrits au programme (FAB-2230), défraîchi et peu attrayant, sera revampé. À même ce local ou sinon à proximité, un espace sera spécifiquement aménagé et dédié au tutorat par les pairs.

Résultats escomptés :

Ces améliorations aideront notamment à la mise en place du programme de tutorat par les pairs (R3) ainsi qu'au développement d'un réel sentiment d'appartenance et d'un meilleur climat d'études (S5).

ACTIONS PROPOSÉES POUR RÉPONDRE AUX SUGGESTIONS

Sur la base de l'analyse de la documentation disponible, le CIEP suggère d'examiner les points suivants :

S1- *Que l'on évalue la possibilité d'établir de nouvelles ententes de passerelles.*

AS-1.1 Effectuer un examen des programmes techniques en lien avec le design graphique et rencontrer les responsables de ces programmes.

Résultats escomptés :

Le cas échéant, de nouvelles ententes pourraient être conclues.

AS-1.2 Rencontrer les étudiantes et les étudiants admis au programme en vertu d'ententes passerelles et récolter leurs témoignages.

Résultats escomptés :

Ces échanges permettront de récolter des commentaires et suggestions afin de bonifier les passerelles actuelles (R3) et potentielles (S1).

AS-1.3 Calculer le rendement des étudiantes et des étudiants titulaires d'un DEC en technique du graphisme.

Résultats escomptés :

Ces données permettront de mieux comprendre comment les acquis du collégial sont transférés au niveau universitaire et mis à contribution dans le programme.

S2- *Que l'on examine la possibilité d'offrir un cheminement à temps partiel pour favoriser la conciliation études, travail et vie personnelle.*

Des cheminements sur 3 ½ ans et 4 ans sont déjà proposés. Lorsque la nouvelle structure de programme (voir R1 et R4) sera connue, la direction de programme, avec l'aide de la conseillère à la gestion des études, mènera un chantier ayant pour objectif la création de cheminements à temps partiel cohérents avec les changements apportés à la structure du programme.

AS-2.1 Créer des cheminements à temps partiel cohérent avec la nouvelle structure du baccalauréat.

Résultats escomptés :

La conciliation études, travail et vie personnelle sera favorisée.

S3- *Que l'on évalue la possibilité de créer des programmes courts de premier et de deuxième cycles pour bonifier l'offre de formation en design graphique.*

AS-3.1 Poursuivre la réflexion visant à créer un microprogramme de deuxième cycle et un nanoprogramme en illustration scientifique.

Un DESS en illustration scientifique sera offert à compter de l'automne 2024.

Résultats escomptés :

Microprogramme et nanoprogramme permettraient de compléter l'offre du DESS et ainsi de répondre aux besoins d'un plus large éventail de candidates et de candidats.

S4- Que l'on s'assure que la charge de travail, particulièrement dans les ateliers, est adéquate.

AS-4.1 Sonder les membres du corps enseignant et les membres de la communauté étudiante.

Résultats escomptés :

Des données concernant la charge de travail attendue du corps enseignant et la charge de travail effectivement réalisée par les étudiantes et les étudiants permettront d'évaluer correctement la charge de travail. Le cas échéant, des ajustements pourront être suggérés aux membres du corps enseignant.

S5- Que l'on offre un accueil adéquat aux étudiantes et aux étudiants et que l'on mette en place des initiatives pour favoriser un bon climat d'études.

D'autre part, plusieurs activités informelles contribuant à l'amélioration du climat d'études ont été mises en place depuis l'automne 2022 (vitrines de travaux étudiants, activités organisées par l'association des étudiants, concours avec le BDP, voyage d'études à New York, etc.). Des canaux de communication sur les réseaux sociaux ont été développés afin de mieux informer les étudiants sur ces initiatives. Des activités de mentorat par les pairs, pouvant orienter les étudiantes et les étudiants pour leurs choix de cours, pourraient également être proposées. La concrétisation de la R12 est nécessaire afin de favoriser un bon climat d'études.

AS-5.1 Porter un regard critique sur les actuelles journées d'accueil et visites de cohorte.

Résultats escomptés :

Des améliorations pourront être apportées aux journées d'accueil et visite de cohorte.

AS-5.2 Bonifier et augmenter l'offre d'activités informelles pour les étudiantes et les étudiants, notamment le programme de tutorat par les pairs (A-3.4).

Résultats escomptés :

Une offre bonifiée permettra de soutenir l'esprit de cohorte.

ÉCHÉANCIER

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R1 - Que l'on s'assure de couvrir les secteurs émergents du design graphique contemporain.						
A-1.1	Confirmer la pertinence des secteurs émergents identifiés dans le rapport d'autoévaluation (octobre 2021) et les classer en ordre de priorité.	D'ici H-2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R2 - Que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants quant aux perspectives d'avenir (études supérieures et emplois).						
A-2.1	Actualiser les informations concernant les perspectives d'avenir.	D'ici É-2024 et en continu	Directions de programmes Service de développement professionnel			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-2.2	Réaliser un plan de communication à l'intention des étudiantes et des étudiants	D'ici É-2024 et en continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-2.3	Effectuer une mise à jour annuelle des contenus diffusés	D'ici É-2024 et en continu	Directions de programmes (BDG, MDI, MDM)			RÉSERVÉ AU CISPAD
R3 - Que l'on revoie les passerelles existantes pour favoriser la reconnaissance des acquis, que l'on respecte les balises établies dans les ententes de passerelles et que l'on s'assure de faire des mises à niveau efficaces compte tenu de la diversité de provenance des étudiantes et des étudiants.						
A-3.1	Faire l'examen des six ententes passerelles existantes et assurer qu'elles sont en phase avec la nouvelle structure du programme.	H-2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-3.2	Étudier la faisabilité logistique, administrative et budgétaire afin de mettre en place un test d'aptitudes techniques.	É-2025	Direction de programme Direction d'École et FAAAD			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-3.3	Étudier la possibilité logistique, administrative et budgétaire d'une école d'été.	É-2025	Direction de programme Direction d'École et FAAAD			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-3.4	Renforcer le programme de tutorat par les pairs établi à l'automne 2022 en créant un lieu de rencontre fixe et disponible à l'année.	D'ici H-2024	Direction de programme Direction d'École et FAAAD			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R4 - Que l'on poursuive la réflexion sur la structure du programme, incluant les concentrations, en fonction du profil de sortie des diplômées et diplômés et que l'on s'assure que l'offre de cours à option permet le bon cheminement des étudiantes et étudiants et facilite leur choix de cours.						
A-4.1	Actualiser le ou les profils de sortie du programme.	É-2024 et en continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-4.2	Déterminer la structure du programme à développer.	H-2024 à H-2025	Direction de programme et FAAAD			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-4.3	Soutenir la direction de programme et l'École de design dans l'implantation de la nouvelle structure du programme.	É-2025	CSRT de la FAAAD			RÉSERVÉ AU CISPAD
R5 - Que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants à propos des stages et que l'on offre un meilleur soutien à celles et ceux souhaitant en réaliser un.						
A-5.1	Proposer des sessions d'informations sur les stages.	A-2024 et en continu	Direction de programme et professeur responsable des stages			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-5.2	Élaborer un projet pilote de bonification de l'offre de stage.	A-2024	Direction de programme et professeur responsable des stages			RÉSERVÉ AU CISPAD
R6 - Que l'on s'assure que tous les étudiants et les étudiantes sont adéquatement initiés aux enjeux reliés au développement durable, aux dimensions éthiques et déontologiques et aux questions interculturelles et internationales.						
A-6.1	Effectuer l'examen critique des contenus actuels et potentiels relatifs à ces enjeux et bonifier le programme en conséquence	A-2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R7 - Que l'on révise les méthodes d'évaluation des projets réalisés dans le cadre des cours et des ateliers.						
A-7.1	Réserver les ateliers et évaluations devant jurys externes aux deuxième et troisième années du programme.	Fait	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-7.2	Recenser l'ensemble des travaux d'équipe et voir à en réduire le nombre ou en assurer une meilleure répartition.	A-2024	Direction de programme Direction d'École et FAAAD			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-7.3	Développer des grilles d'évaluation critériées	H-2025	Direction de programme et CSRT de la FAAAD			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R8 - Que l'on fasse mieux connaître aux étudiantes et aux étudiants le profil international et les ressources favorisant leur réussite et leur persévérance, notamment le Centre d'aide aux étudiants.						
A-8.1	Réviser l'offre des ententes du profil international	D'ici É-2024 et en continu	Direction de programme Gestion des études et BI			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-8.2	Présenter le profil international et le profil entrepreneurial lors des journées d'accueil et lors des visites des cohortes.	D'ici É-2024 et en continu	Direction de programme et Gestion des études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-8.3	Présenter l'intervenante de proximité du Centre d'aide aux étudiants lors des journées d'accueil et lors des visites des cohortes.	Fait	Direction de programme Direction d'École et FAAAD			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-8.4	Organiser des séances d'informations sur le profil international et le profil entrepreneurial en début de sessions d'hiver.	H-2025	Direction de programme et Gestion des études			RÉSERVÉ AU CISPAD
R9 - Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants reçoivent l'aide appropriée pour choisir leurs cours.						
A-9.1	Profiter des occasions décrites en A-8.2 et A-8.4 pour établir un contact se voulant plus personnel avec la directrice de programme et les gestionnaires d'études et mieux informer quant à leurs rôles auprès de la communauté étudiante.	Fait	Direction de programme et Gestion des études			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-9.2	Présenter l'offre de cours à des moments clés.	Fait	Direction de programme et Gestion des études			RÉSERVÉ AU CISPAD
R10 - Que l'on assure un juste équilibre entre le nombre de membres du corps professoral et de chargées et chargés de cours et d'enseignement pour favoriser le développement et la pérennité du programme.						
A-10.1	Produire et rendre disponible un rapport analysant les effectifs enseignants de chacun des programmes de premier cycle de la faculté.	D'ici H-2024	FAAAD			RÉSERVÉ AU CISPAD
R11 - Que les enseignantes et les enseignants se concertent pour s'assurer d'une vision partagée du programme.						
A-11.1	Poursuivre les rencontres professorales et assemblées pédagogiques.	Fait	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-11.2	Développer une vision commune du programme	H-2024 à H-2025	Direction de programme, SEE et CSRT de la FAAAD			RÉSERVÉ AU CISPAD
R12 - Que l'on offre des espaces et des locaux dédiés, adéquats et en nombre suffisant aux étudiantes et aux étudiants du programme.						
A-12.1	Contribuer de manière soutenue et engagée au projet de la Nouvelle FAAAD.	A-2024	FAAAD et Rectorat			RÉSERVÉ AU CISPAD
A-12.2	Soutenir la direction de programme dans la réorganisation de certains locaux.	H-2024	Direction de programme et FAAAD			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyens (CISPAD), 18 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
S1 - Que l'on évalue la possibilité d'établir de nouvelles ententes de passerelles.						
AS-1.1.	Effectuer un examen des programmes techniques en lien avec le design graphique et rencontrer les responsables de ces programmes.	É-2025	Direction de programme et Gestion des études			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-1.2.	Rencontrer les étudiantes et les étudiants admis au programme en vertu d'ententes passerelles et récolter leurs témoignages.	A-2025	Direction de programme et Gestion des études			
AS-1.3.	Calculer le rendement des étudiantes et des étudiants titulaires d'un DEC en technique du graphisme.	H-2026	Direction de programme et Gestion des études			
S2 - Que l'on examine la possibilité d'offrir un cheminement à temps partiel pour favoriser la conciliation études, travail et vie personnelle.						
AS-2.1.	Créer des cheminements à temps partiel cohérent avec la nouvelle structure du BDG.	H-2026	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
S3 - Que l'on évalue la possibilité de créer des programmes courts de premier et de deuxième cycles pour bonifier l'offre de formation en design graphique.						
AS-3.1.	Poursuivre la réflexion visant à créer un microprogramme de deuxième cycle et un nanoprogramme en illustration scientifique.	H-2026	Direction de programme, professeur.e.s et FAAAD			RÉSERVÉ AU CISPAD
S4 - Que l'on s'assure que la charge de travail, particulièrement dans les ateliers, est adéquate.						
AS-4.1.	Sonder les membres du corps enseignant et les membres de la communauté étudiante.	H-2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
S5 - Que l'on offre un accueil adéquat aux étudiantes et aux étudiants et que l'on mette en place des initiatives pour favoriser un bon climat d'études.						
AS-5.1.	Porter un regard critique sur les actuelles journées d'accueil et visites de cohorte.	A-2023	Direction de programme et FAAAD			RÉSERVÉ AU CISPAD
AS-5.2.	Bonifier et augmenter l'offre d'activités informelles pour les étudiantes et les étudiants, notamment le programme de tutorat par les pairs (A-3.4).	A-2023	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD

REMERCIEMENTS

La Faculté tient à remercier madame Maude Bouchard, directrice du programme de baccalauréat en design graphique, monsieur Michel Fleury, directeur de l'École de design ainsi que madame Annick Jaton, les membres du CIEP ainsi que toute l'équipe du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes pour leur indéfectible et précieux support durant cet exercice.